

## **COMPTE-RENDU DETAILLE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2022**

Nombre de membres en exercice : 13

Présents et représentés : 12

Compte rendu affiché le 03/06/2022

L'an deux mil vingt-deux le vingt-quatre mai à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 19/05/2022, et sous sa présidence.

**Présents** : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Virginie MOURIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE adjoints, Stéphanie BOURNHONNET, Florian CHAYS, Vincent RONAT, Raffaële SIBIO, Cécile DUPARC, conseillers.

**Procurations** : Céline TARDY à Anne EYCHENNE, Phil FUHRMANN à Philippe SAUTIER.

**Absent** : Jonathan DUPARC

A été nommé secrétaire : Rémi LAFOND.

Le compte-rendu du 26 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

### **1. Vocations intercommunales :**

**Déchets / Tri**: A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, seuls deux containers (verre et plastique/papier) seront à la disposition des usagers. Cette loi s'impose à la société EXCOFFIER, société en charge de la récupération des déchets sur notre commune.

Le Sidéfage (Syndicat intercommunal de gestion de déchets du Faucigny Genevois) a changé de nom, s'appelle désormais Sivalor, pour Syndicat Intercommunal de Valorisation des déchets.

**Sous-Préfecture**: Suite à l'incendie du 19 mai dernier, les différents services publics exerçant dans les locaux de la Sous-Préfecture ont pu être accueillis à l'école François BULOZ ainsi qu'au Lycée Mme de Staël.

Concernant le bâtiment, beaucoup d'incertitudes à ce jour sur la possibilité ou non de restaurer le bâtiment, l'aile est se désolidarisant.

#### **Collège du Vuache :**

Le Conseil départemental a présenté la carte scolaire le 23 mai dernier. Les élèves des communes suivantes intégreront ce collège : Valleiry, Vulbens, Dingy-en Vuache, Chênex, Jonzier-Epagny, Savigny. La commune de Vers devrait normalement intégrer le collège du Vuache malgré une proposition initiale divergente.

Les travaux avancent vite, permettant ainsi une ouverture, comme prévu, en septembre 2023 pour tous les niveaux.

**PLUi**: Les réunions relatives à cette réflexion se dérouleront courant juin et début juillet avec les différents maires du canton.

**Démographie – Objectif 2%**: Cet objectif paraît compliqué à être réalisé pour certaines communes, entraînant notamment une obligation de modifier leurs PLU.

## **2. Urbanisme – PLU :**

Modification n°1 PLU : M. le Maire présente à l'assemblée le document de travail établi par la commission en collaboration avec le cabinet URBEO. Les objectifs ont été les suivants :

- Protection du vieux bâti,
- Limitation de la forte densification,
- Phasage des OAP à moyen terme.

Pour rappel : la réunion publique sur la modification n°1 du PLU aura lieu **le vendredi 24 juin à 19h30** à la salle des fêtes de Jonzier-Epagny.

## **3. Urbanisme – Instruction des dossiers :**

Certificats d'urbanisme :

- Me FERRARI-CRISTOFINI : Vente BOURAS – 313 Route du Champ à la Moine - parcelle B 1286.
- Me GABARRE : Consorts MERMET – B 84, 205, 577, 805, 809, 794, A 199, 582, 646
- Me MERLIN : Vente Alpes RT/BUISSON (lot.1 Le Verger) -111 Chemin du Verger – A 1035 et 1037.
- Me NAZ : Vente ANGELLOZ-NICOUD – 158 Route de Novéry – B 840.
- Me Fabien BRUGO : Vente THEBAULT-PRIOSTE – ROCHE-SLIMI – Lotissement Aux Tirées – B 1801.

## **4. SYANE :**

Pour faire suite à la séance du conseil municipal du 26 avril dernier, le SYANE a apporté quelques précisions en proposant deux options :

- Soit dépose + remplacement et rénovation pour un coût de 36 584 €.
- Soit dépose + remplacement + rénovation et changement des habillages bois pour un coût de 55 185 €.

La part communale s'élèverait à 50 % du coût total.

L'assemblée, à 10 voix pour et 2 abstentions, approuve le projet de travaux de reconstruction du SYANE pour un coût de 55 185 €.

## **5. Commerce de proximité :**

- Bon avancement de travaux avec la pose du carrelage en juin.
- Les futurs gérants viendront se présenter prochainement.

## **6. Scolaire :**

Personnel : Mme Sandra BLANDIN, en congé maternité, a été remplacé par un agent contractuel Mme Béatrice TISSOT. Ce remplacement se fera jusqu'au 19 septembre prochain.

Mme Ophélie MARCHAND nous a informé de son souhait de quitter son poste à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain.

Une réflexion de la commission scolaire sur un possible remaniement en interne est à l'étude.

Mme BOURNHONNET s'interroge sur la possibilité pour les agents de participer à une formation sur la gestion des conflits et la difficulté d'autorité.

## **7. Social :**

MJC du Vuache : Elle propose un projet « ADO » pour les 9 communes du Vuache. Ce projet, serait composé de trois pôles pour trois communes avec un animateur à sa tête.

- Chevrier-Vulbens-Dingy-en-Vuache
- Valleiry-Chênex - Vers
- Savigny-Jonzier-Epagny – Minzier

Il consisterait pour les jeunes de se retrouver dans un lieu fixe qui aurait lieu le samedi matin ou samedi après-midi.

Les élus souhaitent approfondir ce projet car ils s'interrogent sur le coût que cela représenterait par commune et l'intérêt réel des jeunes de Jonzier pour cela.

## **8. Divers :**

Social : L'association ARIES, par le biais de la Communauté de Communes du Genevois sollicite les communes du canton pour un logement social d'urgence. Cette association financée par l'Etat prendrait l'intégralité du loyer à sa charge.

Projet d'habitat inclusif : il consiste en un projet intergénérationnel regroupant des seniors et des jeunes de moins de 30 ans au sein d'un programme de logement sociaux. Un test sur Viry est à l'étude.

Ukraine : Un pôle pour la réception des dons a été créé à l'Arande, mais du fait du manque de cadre, il conviendrait de le diviser en trois pôles : Vuache – Salève – St Julien.

Une étude fait ressortir un certain essoufflement de la part des hébergeants bénévoles dans le canton. Les réfugiés possèdent une carte ARPA, d'un montant de 6.90 €/jour et par personne mais les hébergeants n'ont droit à aucune aide de l'Etat.

Transports : Jusque-là gratuit pour les réfugiés de la CCG, les TPG seront payants dès le 1<sup>er</sup> juin 2022.

Transports scolaires :

Campagne d'inscription du 2 mai au 1<sup>er</sup> juillet 2022. Des pénalités sont prévues à compter du 2 juillet 2022.

Cabane à livres : Disposée en face de la mairie, elle est à la disposition des Jonziérois/es.

Elections législatives : 12 et 19 juin 2022.

Conseil municipal du 28 juin 2022 : Intervention de l'office de tourisme Monts de Genève.

**Le Maire  
M. MERMIN**